



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

plaintes

Question écrite n° 70688

Texte de la question

M. Christian Estrosi demande à Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, de bien vouloir lui préciser les raisons pour lesquelles, dans le rapport d'activité 2000 de son ministère, il est indiqué : « L'activité pénale des parquets, qui reflète la carte de la délinquance... ». Il souhaiterait savoir si les plus de 4 millions de faits classés sans suite pour diverses raisons, avant toute transmission aux parquets, ne représentent pas eux aussi « la carte de la délinquance ».

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70688

Rubrique : Droit pénal

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 décembre 2001, page 7213